



TARIFS 2023-2024

ADULTE TENNIS LOISIR (licence et accès illimité aux courts)

	COTISATION	LICENCE	TOTAL
INDIVIDUEL	88 €	32 €	120 €
COUPLE	186 €	64 €	200 €
ETUDIANT	68 €	32 €	100 €

ADULTE COURS : 30 séances de 1h) (adhésion Tennis Loisir comprise)

	COTISATION	LICENCE	TOTAL
INDIVIDUEL	268 €	32 €	300 €
COUPLE	496 €	64 €	560 €
ETUDIANT	218 €	32 €	250 €

Forfait 2^{ème} heure/semaine : 80 € /an

ENFANT COURS âgé de -18 ans au 1er oct 2023 Adhésion et 30 séances de 1h

	COTISATION	LICENCE	TOTAL
1 ENFANT	148 €	22 €	170 €
2 ENFANTS	256 €	44 €	300 €
3 ENFANTS	324 €	66 €	390 €
ENFANT + PARENT * Supplément parent	68 €	32 €	100 €

LICENCE F.F.T. seule Pas d'accès aux courts

	LICENCE	FRAIS ADMI	TOTAL
ADULTE	32 €	5 €	37 €
ENFANT	22 €	5 €	27 €

* Offre réservée aux parents qui souhaitent jouer uniquement avec leur enfant de moins de 12 ans, licencié à la JSMT

PARRAINAGE : Tout parrainage de nouveaux adhérents par un adhérent actuel avant le 30 septembre 2023, permet de déduire 10 € de son inscription, dans la limite de 30 euros.

DOSSIER D'INSCRIPTION

1/ Fiche d'inscription remplie, datée et signée

2/ Certificat médical ou attestation sur l'honneur.

Selon votre cas, voir fiche explicative sur le site de la JSMT : www.tennismettray.com

3/ Paiement par virement sur ADOC ou par chèques : 1 chèque pour la licence (32 € adulte/22 € enfant), puis pour règlement de l'adhésion en 1 à 3 fois sans frais avec 3 chèques établis à l'ordre de la JSMT.

IMPORTANT : La licence ne sera demandée qu'à réception du règlement et certificat ou attestation médicale. Seule l'obtention de la licence permet l'accès aux cours et à la compétition. Pour les compétiteurs la nouvelle saison débute le 1er septembre, toute compétition postérieure à cette date exigera donc la détention de la licence 2023. Soyez vigilant, un délai d'1 mois environ est nécessaire entre le dépôt du dossier COMPLET et l'obtention de la licence par le club.